



Non au retrait de 61 postes d'enseignant·es dans les Côtes-d'Armor !

Les organisations syndicales Cfdt, CGT Éduc'action, SNUDI-FO, FSU, SUD-Éducation et UNSA appellent l'ensemble des personnels des écoles et des établissements à la

GRÈVE le jeudi 26 mars, jour du CSA-SD 1^{er} degré

Nos organisations syndicales et les associations de parents d'élèves Div Yezh et FCPE des Côtes-d'Armor appellent les personnels et les parents avec le soutien des élu·e·s à un

RASSEMBLEMENT DEVANT LA DIRECTION ACADÉMIQUE

le jeudi 26 mars à partir de 13 heures

Les suppressions de postes dans l'Éducation Nationale constituent un véritable plan social. Dans l'académie de Rennes, quelle que soit l'évolution de la démographie scolaire, le choix qui est fait est toujours celui de la pénurie, dans une logique de l'enveloppe fermée qui oppose les établissements, les écoles et les personnels les uns aux autres. Notre académie est une de celle qui souffre le plus de ces suppressions : 86 postes dans les écoles, et 131 postes en collèges et lycées.

Quand les effectifs baissent, le gouvernement en profite pour supprimer des postes et quand les effectifs augmentent, les moyens demeurent insuffisants pour accompagner la hausse.

Avec ces suppressions de postes, ce sont aussi nos conditions de travail et les conditions d'apprentissage des élèves qui vont encore se dégrader. Cette dégradation profite à un enseignement privé largement financé par l'état sans exigence de mixité sociale. Organisant ainsi une ségrégation sociale et scolaire délétère pour la cohésion de la société.

Partout, dans les écoles et les établissements publics, dans les classes, dans les vies scolaires, dans les services, nous avons besoin de plus de personnels pour assurer un service public de qualité.

Face à ces conditions inacceptables de préparation de la rentrée 2026, **les organisations syndicales Cfdt, CGT-Éduc'action, SNUDI-FO, FSU, SUD-Éducation, et UNSA ainsi que les associations de parents d'élèves Div Yezh et FCPE des Côtes-d'Armor, exigent l'annulation des 16 suppressions de postes de professeurs des écoles, des 34 suppressions dans les collèges et des 11 dans les lycées.**

Il est urgent d'exiger

- l'annulation des suppressions de postes dans l'éducation ;
- l'annulation des fermetures de classes ;
- des moyens à la hauteur des besoins pour l'enseignement public ;
- partout une baisse des effectifs par classe et des créations de postes d'enseignant·es ;
- la création de postes de remplaçant·es pour une continuité effective du service public ;
- la création de postes d'AESH, AED, CPE, infirmier·ères, psychologues scolaires, assistant·es sociaux, personnels de laboratoires, administratifs, ATSEM, personnels médico-sociaux ;
- un statut de fonctionnaire avec un vrai salaire pour les AESH ;
- la refonte et l'élargissement de la carte de l'éducation prioritaire
- que l'argent public bénéficie à l'enseignement public.